

Dépôt : M. Franz Fayot
17.12.2025

Résolution

La Chambre des Députés,

- *vu le rapport du réviseur des comptes du Centre pour l'Egalité de Traitement qui estime que « les comptes annuels [...] présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Centre pour l'Egalité de Traitement au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. » ;*
- *vu l'accord de la Commission de l'Exécution budgétaire avec le rapport du réviseur des comptes marqué suite à l'analyse des comptes en question lors de sa réunion du 8 décembre 2025 ;*

approuve

les comptes de l'exercice 2024 du Centre pour l'Egalité de Traitement.



Franz Fayot